

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien des Groies Parançaÿ

**De :** Jean-Claude Gilbert <giltan1779@gmail.com>

**Date :** 11/02/2020 16:50

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet.

J' habite près du parc éolien de la Foye à Migré, en service depuis 2015. Malgré de nombreuses réunions avec Valorem l'installateur, puis Valemo l' exploitant des nuisances sonores importantes persistent et deviennent particulièrement pénibles en période estivale.

En effet, comment pouvoir dormir fenêtres ouvertes, les nuits de canicule en entendant les "flops" incessants produits par le passage des pales devant le mât?

Les réunions avec Valorem/Valemo n'ont fait que décourager la majorité des participants qui finissent par abandonner ne comprenant plus le sens des discussions qui deviennent rapidement trop techniques et finalement incompréhensibles par les interlocuteurs. Le but est alors atteint, et de nouvelles réunions ne sont plus sollicitées.

Finalement, l'installateur se repli derrière des études acoustiques qui deviennent alors leur "bible".

Ce genre de pavé n'a pour seul but que d'en mettre plein la vue, c'est le terme qui convient parfaitement. Ce n'est qu'une simple apparence: un plan très clair, des équations fabuleuses, beaucoup de couleur, une conclusion nette. Par contre, quand on l'examine en détail, mais cela demande beaucoup de temps, on voit toutes les erreurs, approximations, contre vérités.

Je ne suis pas opposé à la mise en place d'éoliennes, bien que dans notre région la saturation arrive à grands pas, mais il est maintenant primordial de remédier aux inconvénients, ce qui est tout à fait possible, et démontré.

Les installateurs et de nombreux exploitants y sont opposés, afin de maintenir un rendement maximum.

On nous a souvent parlé des Allemands qui acceptaient sans réserve les éoliennes. Mais même la-bas, les attitudes sont entrain de changer suite à de trop nombreuses installations. On a même envisagé de dédommager des riverains! Maintenant, il devint impératif de ne pas négliger l'envers de la médaille Allemande.

Dans la situation actuelle, je m'oppose à tout nouveau projet éolien sans garanties réelles relatives à la préservation de la qualité de vie des riverains..

L'expérience montre que les installateurs et la majorité des exploitants n'ont que faire des problèmes infligés aux riverains et continuent à ne faire qu'en fonction de leur intérêt immédiat.

En conséquence, après 4 années de vie infernale en été, et jusqu'au changement de leur attitude, je deviens un farouche opposant à toute nouvelle installation.

Veuillez agréer ,Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Claude GILBERT.

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique : Ferme Éolienne des Groies de Paraçay

**De :** Laura Eymar <eymar.laura@gmail.com>

**Date :** 12/02/2020 10:04

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

A l'intention de Madame la Commissaire-Enquêteur,

Bonjour Madame Garcia,

Je souhaite exprimer mon soutien à la ferme éolienne des Groies de Paraçay. L'énergie éolienne est une grande ressource à exploiter d'urgence.

Je travaillais dans les vignes à Doué la Fontaine où il y a déjà des éoliennes. Certains de mes collègues étaient méfiants vis-à-vis du bruit mais après en avoir discuté avec eux, nous sommes tous du même avis : ça ne fait quasiment aucun bruit. En tout cas absolument rien de dérangeant en travaillant au pied de celles ci. Dans une région fortement touristique nous arrivons à implanter des éoliennes sans dénaturer le paysage et le potentiel touristique.

En espérant que tout le monde comprenne l'enjeu écologique qui se joue aujourd'hui et que ce projet sorte de terre.

Bien cordialement

Laura Eymar

11 Bois Godeau

37150 La Croix en Touraine

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique de Bernay St-Martin/ Ferme éolienne des groies de Paraçay

**De :** Jean-Guy NOEL <jean-guy.noel@lafargeholcim.com>

**Date :** 12/02/2020 11:08

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame le Commissaire-enquêteur,

Je vous envoie ce mail afin de **soutenir** le projet de la ferme éolienne des groies de Paraçay (17) suite à l'enquête publique débutée le 20/01/2020 et ce à 2 titres :

Professionnellement tout d'abord, mon entreprise Béton Chantiers Océaniques, fabricant de béton prêt à l'emploi, qui emploie une trentaine de salariés sur le secteur, oeuvre dans l'approvisionnement de BPE sur ce type de projet. Notre société, selon les endroits, voit plus de 20 % de son activité générée par l'essor de l'industrie éolienne.

Personnellement ensuite, ma conviction autour de l'énergie éolienne est très forte; Energie propre et sûre, autonome, renouvelable, durable, les atouts sont nombreux et ne sont plus à démontrer en faveur de l'implantation d'éoliennes sur notre territoire.

Je vous adresse, Madame le Commissaire-enquêteur, mes salutations distinguées.

Cordialement.

Jean-Guy NOËL  
BETON CHANTIERS OCEANIQUES  
Technico-Commercial Niort/Celles sur Belle  
Portable : 06.16.47.47.25  
Bureau : 05.49.77.29.39  
Fax : 05.49.35.28.42  
E-mail : [jean-guy.noel@lafargeholcim.com](mailto:jean-guy.noel@lafargeholcim.com)

**Sujet :** [INTERNET] Ferme éolienne des Groies de Paraçay Bernay-Saint-Martin  
**De :** rambeau.mathieu@neuf.fr  
**Date :** 12/02/2020 21:07  
**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Madame la Commissaire Enquêteur,

Je viens, par la présente, apporter mon soutien fort et entier au projet de ferme éolienne de Paraçay Bernay-Saint-Martin.

En effet, ce projet de deux éoliennes vient en complément d'un parc éolien de Breuil-la-Réorte, Puyrolland et Bernay-Saint-Martin, afin de réduire le mitage éolien. Ces 2 éoliennes seront à 680m des habitations (la loi impose 500m) et éloignées des zones de protections environnementales sensibles et des monuments historiques. Elles prolongent la valorisation d'une zone favorable à l'implantation éolienne. Et en quelques chiffres éloquents :

- 9 000 personnes alimentées en électricité (chauffage inclus) sans émission polluante, production annuelle de 22 millions de kWh.
- 90 000€ par an de retombées fiscales pour le bloc communal (commune + communauté de communes).
- 6 600 tonnes de CO2 évitées chaque année, équivalent de 30 000 aller-retours Lille-Marseille en voitures.

Enfin, ce projet vient en soutien du mixte énergétique entre différentes sources de production verte (photovoltaïque, éolien, barrage,...).

Espérant que vous prendrez en compte mon soutien à ce projet,  
Bien cordialement,

Mathieu RAMBEAU  
19 avenue Maréchal Leclerc  
63110 BEAUMONT

— Pièces jointes : —

pacaud\_christophe.vcf

177 octets